

**Contribution du secteur de l'industrie de poterie au développement économique du Maroc : les Impacts sur l'environnement et la santé : exemple d'un Projet Pilote d'Amélioration de la qualité de l'air au niveau du complexe de poterie de Saâda dans la région de Marrakech**

Oussama MASMOUDI, Directeur, Réseau d'Associations Marocaines du Sud pour l'Environnement et le Développement Durable, Marrakech (Maroc)

Résumé:

Le secteur de l'industrie artisanale considéré parmi les principales activités économiques du Maroc se distingue par sa qualité et sa diversité avec une dominance de la poterie qui reste la principale industrie de ce secteur.

Sur le plan économique, la poterie est l'un des secteurs qui connaît un essor important dans l'économie nationale. Ainsi, elle joue un rôle très important en matière d'emploi et constitue une source de devises non négligeable pour l'Économie du pays.

Néanmoins, la prédominance de l'utilisation des fours traditionnels risque de freiner son développement, en raison des exigences du marché international en terme de qualité du produit et de respect de l'environnement.

Sur le plan environnemental, les principales nuisances causées par ce secteur sont :

- l'émission de fumées et cendres épaisses causées par l'utilisation de combustibles polluants tels que : pneus, déchets plastiques, déchets bio -massiques etc.
- Dégagement de gazes à effet de serre toxiques, une quantité très importante de CO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub> et CH<sub>4</sub> par an on estime : plus de 38 000TCO<sub>2</sub>/an.
- Effets néfastes sur la santé de la population avoisinante.

Objectif du projet :

- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air au niveau du complexe de poterie de Saâda, site qui existe à 12 Km de la ville de Marrakech.
- Encourager l'utilisation des technologies respectueuses de l'environnement tel que des fours à gaz utilisant le butane ou propane.
- Réduire l'utilisation de la biomasse, déchets plastiques, poudre de bois et des pneus au niveau de 80 % des fours traditionnels.

Consistance du projet :

Le présent projet consiste à mettre en place 40 fours à gaz individuels et quelques fours communautaires, alimentés en gaz propane et de capacité de 6,75 m<sup>3</sup> pour cuisson de grande poterie en terre cuite, au profit des artisans potiers sélectionnés selon des critères pré-établis. Aussi, la recherche de mécanismes de financement de fours à gaz au profit des artisans du fait que ces derniers sont majoritairement de faibles revenus.

Résultats attendus :

- destruction de 40 fours traditionnels en les remplaçant par des fours à gaz non pollueurs.
- Répondre aux engagements du Maroc dans le cadre du protocole de KYOTO qui consiste à la réduction de plus de 30 000 TECO<sub>2</sub>/an.
- amélioration de la qualité des produits de céramique et des briques.

Conclusion :

On constate que la quantité d'énergie fournie par une fournée au niveau du four à bois traditionnel est très importante (25.200.000 kj) par rapport à celle produite au niveau du four à gaz (en moyenne 3.630.275 kj), soit un gain énergétique de 85.6%. Cette différence est due essentiellement aux performances énergétiques des fours à gaz.

Aussi, L'analyse financière des deux systèmes de cuisson (traditionnel et à gaz) a montré que l'utilisation du gaz propane permet d'économiser **250 DH** par fournée et ce en tenant compte uniquement des coûts des combustibles (sans inclure les coûts de la main d'œuvre et des autres combustibles utilisés au niveau des fours traditionnels).

La reconversion des fours traditionnels en fours à gaz s'avère indispensable, vu les nombreux avantages qu'ils procurent aussi bien à l'échelle environnementale que financière qui se traduisent par :

- La réduction de coût de consommation du combustible (250 dh / fournée) ;
- L'obtention des produits de bonne qualité ;
- Réduction de rebut (casse, défauts de cuisson...) ;
- Contrôle de température ;
- Réduction de la pollution de l'air et de la déforestation.

La mise en place de ces fours à gaz permettra de réduire une quantité importante des gaz à effet de serre et répondra par suite aux engagements du Maroc dans le cadre des conventions sur les changements climatiques.